

## 5. Bibliographies, références et sources

La liste des références bibliographiques doit apparaître à la fin du chapitre, et non à la fin du livre, car les ouvrages de l'OCDE sont publiés en ligne par chapitre.

**NOTE** > La **liste des références** bibliographiques est une **liste complète des travaux cités dans le chapitre**, alors qu'une bibliographie comprend aussi d'autres travaux utilisés comme source d'information.

Pour éviter d'avoir une grande liste un peu « fourre-tout », nous proposons de distinguer la liste des **références** (qui correspond aux travaux cités dans le chapitre) d'une liste bibliographique complémentaire intitulée « **Pour en savoir plus** » (*Further reading*), qui fournit des sources d'information non citées dans le chapitre en question. Attention, les lecteurs attachent beaucoup d'importance à la pertinence des références : il ne faut donc pas confondre quantité et qualité.

Les sources des tableaux, graphiques et encadrés apparaissent sous ces derniers sous forme abrégée. Par contre, les sources *complètes* sont citées dans les références bibliographiques (ainsi que dans le fichier Excel s'il y a des StatLinks).

**Voir aussi** : *Sources des graphiques, des tableaux et des encadrés*, p. 62.

### Les quatre « règles d'or »

1. Les références bibliographiques sont là pour aider le lecteur à accéder aux travaux cités.
2. La cohérence est primordiale.
3. Pour gagner du temps, notez les références exactes d'un ouvrage au moment où vous le consultez.
4. Toutes les références citées **dans le texte** sont présentées ainsi : «(auteur, date)» (p.58). Les sources **sous les tableaux, graphiques ou encadrés** sont abrégées (p.62). **La liste des références complètes** apparaît en **fin de chapitre**.

Lorsque vous citez des travaux publiés par les Éditions OCDE, indiquez le DOI (*digital object identifier*, « identifiant d'objet numérique »), disponible dans la base de données bibliographiques de l'OCDE (Kappa). Utilisez le préfixe <http://dx.doi.org/> pour vous assurer que le lien est actif.

**Voir aussi** : *Notes et appels de note*, p. 91 ; *Majuscules (capitales)*, pp. 75-79.

## Références bibliographiques dans le texte

Quand vous citez un livre ou un document de travail (ou d'orientation) de l'OCDE, utilisez le système Harvard : « (auteur, date) ». Assurez-vous que les références complètes apparaissent bien dans la liste de références finale. Ne placez pas les citations « (auteur, date) » dans les notes de fin (mais bien dans le texte).

RÈGLES	EXEMPLES
Quand un ouvrage est cité dans le texte, indiquez le nom de l'auteur et l'année de publication entre parenthèses.	(Collier, 2012)
Quand le nom de l'auteur est mentionné dans le texte, indiquez seulement l'année de publication entre parenthèses.	Des études réalisées par Collier (2012) ont montré que...
Quand vous vous référez à plusieurs travaux, séparez les auteurs par un point-virgule.	(FAO, 2011 ; OCDE, 2011, 2010 ; Smith, 2012a, 2012b)
Quand il y a plus de trois auteurs, indiquez le nom du premier auteur suivi de « et al. ».	(Bates et al., 2011)
Quand le titre est à paraître, indiquez le nom de l'auteur suivi de « à paraître ».	(Rimmele, à paraître)
Si vous le souhaitez, vous pouvez préciser les numéros des pages concernées.	(OCDE, 2013 : 72)

## Règles générales

En règle générale, la présentation suivante doit être respectée pour chaque référence fournie en fin de chapitre :

- nom de famille de l'auteur, initiales du prénom
- année de publication (entre parenthèses, suivies d'une virgule)
- titre de la publication :
  - en italique avec une capitale au premier mot s'il s'agit d'un livre, d'un titre de journal ou d'une base de données
  - en romain et en bas de casse (avec une capitale au premier mot) entre guillemets (guillemets français si l'ouvrage où se trouve la référence est en français) s'il s'agit d'une contribution (chapitre, article...) tirée d'une publication plus large ou collective, suivi du titre de la publication (en italique avec une capitale au premier mot)
- titre de la série ou de la collection et numéro (le cas échéant)
- éditeur

- lieu de publication (ville)
- DOI ou URL.

### Exemple :

**Banque mondiale (2011), « Synthèse », in *Doing Business Report 2012*, Banque mondiale, Washington, DC.**

**NOTE >** Toute précision portant sur la fréquence de publication, le numéro d'un périodique ou le lieu de publication doit figurer en français, même si l'ouvrage n'est pas publié en français. Les abréviations doivent être écrites en français (vol., n°, etc.).

**Reinhart, C.M. et K.S. Rogoff (2008), « Is the 2007 US sub-prime financial crisis so different? An international historical comparison », *American Economic Review*, vol. 98, no 2, American Economic Association, pp. 339-344, mai.**

**Voir aussi :** *Majuscules (capitales)*, pp. 75-79 ; *Notes et appels de note*, p. 91 ; *StatLinks*, p. 33.

Les références bibliographiques suivent l'ordre alphabétique des noms de famille des auteurs.

Les références bibliographiques suivent l'ordre alphabétique des noms de famille des auteurs.	<p>Erlandsen, E. et F.R. Førsund (1999a)  Erlandsen, E. et F.R. Førsund (1999b)  Erlandsen, E., F.R. Førsund et K.O. Kalhagen (1998)  Erlandsen, E. et S.A.C. Kittelsen (1998)</p>
Les travaux d'un même auteur sont classés dans la bibliographie par ordre antéchronologique.	<p>OCDE (2012)...  OCDE (2011)...  OCDE (2010)...</p>
Quand il y a pour un même auteur deux publications ou plus parues la même année, mettre la lettre minuscule « a » après la date de la première publication, la lettre « b » après la suivante, etc. Dans la bibliographie, les publications sont classées dans l'ordre où elles apparaissent dans le texte.	<p>Hall, C. (2011a)...  Hall, C. (2011b)...</p>
Pour les noms commençant par « de », « von » ou « van », on considère que la particule fait partie intégrante du nom. La référence est donc classée dans la bibliographie en fonction de la première lettre de la particule.	<p>van den Plas, B... est placé à la lettre « V » (pas à la lettre « P »)</p>
Quand le nom est celui de la personne qui a édité l'ouvrage, ce nom est suivi de « (dir. pub.) ». Idem s'il s'agit de plusieurs personnes, on garde « (dir. pub.) » au pluriel.	<p>Dunning, J.H. et R. Narula (dir. pub.) (2004), <i>Multinational and Industrial Competitiveness: A New Agenda</i>, Edward Elgar, Northampton, MA.</p>
<b>NOTE &gt;</b> Les travaux originaux d'un auteur apparaissent avant les travaux édités par cette même personne.	

Lorsque l'auteur est également l'éditeur, son nom n'est écrit en toutes lettres qu'à titre d'éditeur.	FAO (2010), <i>Perspectives de récoltes et situation alimentaire</i> , Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.
Quand l'auteur est une institution, utiliser son acronyme ou son abréviation. <b>NOTE</b> > Les acronymes et abréviations doivent être écrits en toutes lettres la première fois qu'ils apparaissent dans le chapitre d'un livre, un article ou une page web. Une liste complète des sigles et abréviations doit figurer dans les pages liminaires de chaque publication.	OCDE/FAO (2011), <i>Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2011-2020</i> , Éditions OCDE, Paris, <a href="http://dx.doi.org/10.1787/agr_outlook-2011-fr">http://dx.doi.org/10.1787/agr_outlook-2011-fr</a> .
Quand la référence est un site web, mentionner la date à laquelle il a été consulté en indiquant « (consulté le...) ».	Mairie de Paris (2010), <a href="http://www.paris.fr/">www.paris.fr/</a> (consulté le 10 février 2010).

**Voir aussi :** *Références à internet*, p. 64 ; *Sigles et abréviations*, pp. 106-111.

## Références à des travaux complets

Lorsqu'il y a plusieurs auteurs, présenter le deuxième et les suivants en indiquant d'abord l'initiale du prénom ou le prénom, puis le nom de famille. Séparer les deux derniers noms par la conjonction « et ».	Combes, P.P., T. Mayer T et J.F. Thisse (2006), <i>Économie géographique : L'intégration des régions et des nations</i> , Economica, Paris.
Quand les noms de famille des auteurs sont très courants et pourraient prêter à confusion, il convient d'écrire en toutes lettres leurs prénoms. C'est par exemple le cas pour les noms de famille coréens ; notez également qu'ils sont souvent précédés par le prénom.	Kim, Joon Kyung, Yangseon Kim et Chung H. Lee (2006), <i>Trade, Investment and Economic Interdependency between South Korea and China</i> , Korea Development Institute and East-West Center, University of Hawaii, Honolulu.
Lorsqu'il y a plus de trois auteurs, citer uniquement le premier nom, suivi de « et al. ».	Falquet, J. et al. (2010), <i>Le sexe de la mondialisation : Genre, classe, et nouvelle division du travail</i> , Presses de Sciences Po., Paris.
Lorsque les travaux sont à paraître, indiquer « à paraître ».	Dupuy, J.P. (2014), <i>L'avenir de l'économie</i> , Flammarion, Paris (à paraître).

## Références à une partie de travaux

<p>Pour un chapitre de livre, citer le titre du chapitre entre guillemets (guillemets français si l'ouvrage où se trouve la référence est en français) et en romain, suivi de « in » et du titre du livre en italique avec une capitale initiale.</p>	<p>OCDE (2011), « Les multiples dividendes des réformes structurelles », in <i>Réformes économiques 2011 : Objectif croissance</i>, Éditions OCDE, Paris, <a href="http://dx.doi.org/10.1787/growth-2011-1-fr">http://dx.doi.org/10.1787/growth-2011-1-fr</a>.</p>
<p>Pour les articles de revues et de périodiques, procédez comme pour les chapitres d'un livre, mais sans indiquer « in ». Assurez-vous d'indiquer le volume et le numéro.</p> <p><b>NOTE</b> ► Utilisez les abréviations usuelles pour indiquer le volume, le numéro et les pages citées. Quelle que soit la langue de publication, utiliser les abréviations françaises.</p>	<p>Plummer, R. et al. (2005), « Beer tourism in Canada along the Waterloo-Wellington Ale Trail », <i>Tourism Management</i>, vol. 26, n° 3, Elsevier, Amsterdam, pp. 447-458.</p> <p>Blume, D. et F. Alonso (2007), « Institutional investors and corporate governance in Latin America: Challenges, promising practices and recommendations », <i>Financial Market Trends</i>, vol. 2007, n° 2, Éditions OCDE, Paris, <a href="http://dx.doi.org/10.1787/fmt-v2007-art15-en">http://dx.doi.org/10.1787/fmt-v2007-art15-en</a>.</p> <p>Pezzini, M. (2013), « L'Afrique doit transformer l'essai », <i>L'Observateur de l'OCDE</i>, n° 296, Éditions OCDE, Paris.</p>
<p>Pour les documents de travail, citez le titre du document entre guillemets et en romain, suivi du titre de la série en italique.</p>	<p>Bouis, R. et al. (2012), « The short-term effects of structural reforms: An empirical analysis », <i>OECD Economics Department Working Papers</i>, n° 949, Éditions OCDE, Paris, <a href="http://dx.doi.org/10.1787/5k9csvg4d56d-en">http://dx.doi.org/10.1787/5k9csvg4d56d-en</a>.</p>
<p>Pour les ouvrages faisant partie d'une collection, citer le titre de l'ouvrage en italique, suivi du titre de la collection en romain.</p>	<p>OCDE (2013), <i>Bénéfices liés aux investissements dans l'eau et l'assainissement : Perspectives de l'OCDE</i>, Études de l'OCDE sur l'eau, Éditions OCDE, Paris, <a href="http://dx.doi.org/10.1787/9789264101043-fr">http://dx.doi.org/10.1787/9789264101043-fr</a>.</p> <p>Colombo, F. et al. (2011), <i>Help Wanted? Providing and Paying for Long-Term Care</i>, Études de l'OCDE sur les politiques de santé, Éditions OCDE, Paris, <a href="http://dx.doi.org/10.1787/9789264097759-en">http://dx.doi.org/10.1787/9789264097759-en</a>.</p>

**Voir aussi :** *Sigles et abréviations*, pp. 106-111 ; *Références à internet* p. 64.

## Références à une base de données ou à un tableau clé

<p><b>Une base de données :</b> Pour les ensembles de données (« datasets ») d'une base de données, citer le titre de l'ensemble de données entre guillemets et en romain, suivi du titre de la base de données en italique, suivi de la mention « (base de données) » entre parenthèses.</p>	<p>OCDE (2012), « Perspectives économiques de l'OCDE n° 92 », <i>Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections (base de données)</i>.  <a href="http://dx.doi.org/10.1787/data-00646-fr">http://dx.doi.org/10.1787/data-00646-fr</a> (consulté le 26 avril 2013).</p>
<p><b>Tableaux :</b> Pour les tableaux qui se trouvent dans OECD iLibrary, citer le titre du tableau entre guillemets et en romain, suivi du titre de la collection de tableaux clés en italique.</p>	<p>OCDE (2013), « Pourcentage de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population, selon le groupe d'âge (2011) », in <i>Regards sur l'éducation 2013</i>, Éditions OCDE, Paris, <a href="http://dx.doi.org/10.1787/eag-2013-table7-fr">http://dx.doi.org/10.1787/eag-2013-table7-fr</a>.</p>

## Sources des graphiques, des tableaux et des encadrés

Les sources sont abrégées sous les graphiques, tableaux ou encadrés, et complètes dans les références bibliographiques.

<p>Assurez-vous de donner la source et l'URL en dessous du graphique, du tableau ou de l'encadré (que la source provienne de l'OCDE ou non), et donnez les informations bibliographiques complètes dans la liste des références bibliographiques.</p>	<p><i>Source : OCDE (2014), Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections (base de données), <a href="http://dx.doi.org/10.1787/data-00688-fr">http://dx.doi.org/10.1787/data-00688-fr</a>.</i></p>
<p>Si les données présentées dans un graphique ou un tableau sont le fruit de calculs reposant sur d'autres données, précisez-le dans la source.</p>	<p><i>Source : Adapté de OCDE (2014), Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections (base de données), <a href="http://dx.doi.org/10.1787/data-00688-fr">http://dx.doi.org/10.1787/data-00688-fr</a>.</i></p>

**NOTES** ▶ Si les données proviennent de travaux de l'OCDE non accessibles au public et publiés pour la première fois dans l'ouvrage en question, celui-ci est la source des données. Dans ce cas, on n'indique aucune source sous le graphique ou le tableau (car ce serait le titre de la publication). Ne jamais indiquer : « Source : OCDE. »

- ▶ Pour les contenus ne provenant pas de l'OCDE (longues citations, graphiques, tableaux, etc.), il faut obtenir l'autorisation de les reproduire auprès de l'éditeur ou de l'auteur avant de les utiliser dans une publication, puis les citer correctement. Dans certains cas (photographies ou images), une légende ou des crédits devraient figurer dans une section remerciements.

**Voir aussi :** *Prenez garde au plagiat, p. 34.*

## Références à des travaux non publiés

Les travaux non publiés dont il est question ici sont tous les contenus (brochures, documents de conférence, documents OLIS déclassifiés, etc.) sans ISBN, ISSN ni DOI, mais pour lesquels il existe souvent une adresse URL.

Adams, J., K. Gurney and S. Marshall (2007), «Patterns of international collaboration for the UK and leading partners», report commissioned by the UK Office of Science and Innovation, Evidence Ltd, juin, <http://image.guardian.co.uk/sys-files/Education/documents/2007/07/13/OSICollaborationSummaryRepo.pdf>.

**NOTES** > Évitez de citer des documents auxquels le lecteur ne peut pas avoir accès. Dans le cas de documents de l'OCDE, si le nom de l'auteur n'apparaît pas explicitement, indiquez « OCDE » comme auteur et comme éditeur.

OCDE (2011), *Vers une croissance verte : Résumé à l'intention des décideurs* (brochure), OCDE, Paris, [www.oecd.org/fr/croissanceverte/48537006.pdf](http://www.oecd.org/fr/croissanceverte/48537006.pdf).

Pour un article (ou chapitre) proposé à la publication mais non encore publié, indiquez « (à paraître) » et précisez le titre de la revue (ou publication) où il sera publié.

**Voir aussi :** *Références à internet p. 64.*

## Références dans une autre langue que le français et l'anglais

<p>Pour les titres publiés par l'OCDE dans une langue tierce, indiquez la traduction officielle du titre, en français ou en anglais, entre parenthèses et en italique juste après le titre d'origine.</p>	<p>OCDE/CEPAL (2012), <i>Perspectivas Económicas de América Latina 2012: Transformación del Estado para el Desarrollo (Perspectives économiques de l'Amérique latine 2012 : Transformation de l'État et développement)</i>, Éditions OCDE, Paris, <a href="http://dx.doi.org/10.1787/leo-2012-es">http://dx.doi.org/10.1787/leo-2012-es</a>.</p>
<p>S'il n'existe pas de traduction officielle en français ou en anglais, donnez une traduction officieuse du titre en romain et entre crochets juste après le titre d'origine.</p>	<p>CEPALC (2011), <i>Estudio económico de América Latina y el Caribe, 2010-11 [Étude économique de l'Amérique latine et des Caraïbes, 2010-11]</i>, CEPAL, Santiago du Chili.</p>

## Références à des documents de nature juridique

Pour citer de façon appropriée lois, codes juridiques, jurisprudences et autres documents de nature juridique, consultez <http://oecdshare.oecd.org/SGE/SITES/LEGALINFO>. En outre, de nombreux pays membres disposent d'un guide de style en usage à leur imprimerie officielle et de bases de données de textes législatifs, généralement d'accès gratuit et faciles à trouver sur internet.

## Références à internet

Donnez systématiquement les adresses URL et vérifiez que les liens sont actifs. Dans les manuscrits, ces adresses doivent être présentées comme elles apparaissent dans Word™ : en bleu, soulignées et en romain. Quand une adresse internet conclut une phrase, elle doit toujours être suivie d'un point.

<p>Pour les adresses internet OCDE de type « www », supprimez « http:// » (<i>hypertext transfer protocol</i>), car le protocole de transfert hypertexte est implicite.</p>	<p>OCDE (2012), <i>OECD Better Life Index</i>, <a href="http://www.oecdbetterlifeindex.org">www.oecdbetterlifeindex.org</a>.</p>
<p>Pour les adresses ne comportant pas « www », conservez « http:// ».</p>	<p>OCDE (2013), <i>Lisons-leur une histoire ! Le facteur parental dans l'éducation</i>, PISA, Éditions OCDE, Paris, <a href="http://dx.doi.org/10.1787/9789264179981-fr">http://dx.doi.org/10.1787/9789264179981-fr</a>.</p>
<p>Pour les adresses comportant un autre protocole (« ftp » ou autre), il faut le conserver.</p>	<p>FAO (2006), <i>La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2006 : L'aide alimentaire pour la sécurité alimentaire ?</i>, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome, <a href="ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/009/a0800f/a0800f.pdf">ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/009/a0800f/a0800f.pdf</a>.</p>
<p>Quand la référence porte sur un site web complet, indiquez la date à laquelle vous l'avez consulté.</p>	<p>Ministère de l'Éducation du Royaume-Uni (2013), site web sur les écoles, <a href="http://www.education.gov.uk/schools">www.education.gov.uk/schools</a> (consulté le 25 avril 2013).</p>
<p>Citez l'adresse internet de façon suffisamment complète pour que le lecteur puisse trouver le texte cité. Mais n'indiquez pas plusieurs lignes de code internet.</p>	<p>OCDE (2012), « Documents-clés sur la croissance verte », <a href="http://www.oecd.org/croissanceverte">www.oecd.org/croissanceverte</a> (consulté le 10 février 2012).</p>
<p>Évitez de citer des documents non datés. Quand aucune date n'est disponible, indiquez « s.d. » (sans date) en lieu et place de l'année et précisez la date de consultation du document.</p>	<p>Environmental Justice Foundation (s.d.), « What is Illegal, Unreported and Unregulated (IUU) Fishing? », <a href="http://www.ejfoundation.org/page162.html">www.ejfoundation.org/page162.html</a> (consulté le 10 février 2010).</p>

## Références aux médias sociaux

Billet de blog	Lee, N. (24 mai 2012), « Getting ahead of the curve: Skills policy in a changing global economy », OECD Insights blog, <a href="http://oecdinsights.org/2012/05/24/getting-ahead-of-the-curve-skills-policy-in-a-changing-global-economy/">http://oecdinsights.org/2012/05/24/getting-ahead-of-the-curve-skills-policy-in-a-changing-global-economy/</a> .
Tweet	@ OECD (24 mai 2012), « Like our Better Life Index? Embed it into your website or blog », <a href="https://twitter.com/OECD/status/205759037860610048">https://twitter.com/OECD/status/205759037860610048</a> .
Vidéo	OECD YouTube channel (24 mai 2012), « Russian Federation joins OECD Nuclear Energy Agency », <a href="http://www.youtube.com/watch?v=TIQlw3xZz2A">www.youtube.com/watch?v=TIQlw3xZz2A</a> .

**NOTE >** Il est recommandé d'indiquer un lien direct vers le contenu du média.



Extrait de :  
**OECD Style Guide**  
Third Edition

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/9789264243439-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2015), « Bibliographies, références et sources », dans *OECD Style Guide : Third Edition*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264243699-5-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).